

Rapport du Groupe de travail de l'OMSA sur la faune sauvage

Original : anglais

Du 20 au 23 juin de 2023
Paris, France



Organisation mondiale
de la santé animale
Fondée en tant qu'OIE

Service de la Préparation et
de la résilience

12, rue de Prony
75017 Paris, France

T. +33 (0)1 44 15 18 88
F. +33 (0)1 42 67 09 87
woah@woah.org
www.woah.org

Table des matières

1. Résumé	4
2. Ouverture	4
3. Adoption de l'ordre du jour et désignation du rapporteur	4
4. Coordination et collaboration plurisectorielle	5
4.1. Réseau des Centres collaborateurs pour la faune sauvage	5
4.2. Réseau des Points focaux nationaux de l'OMSA pour la faune sauvage	5
4.3. Partenariat avec l' IUCN	5
4.4. Partenariat avec la CITES	6
4.5. Partenariat avec la Wildlife Disease Association WDA	6
4.6. Relations de l'OMSA avec la WCS et le projet SNAPPS	6
5. Amélioration de la qualité de la collecte des données, de leur notification, de leur analyse et de leur utilisation.	6
5.1. Point sur l'enquête concernant les systèmes d'information existants pour la gestion des données de santé de la faune sauvage	6
5.2. Point sur l'enquête menée auprès des Points focaux nationaux	7
5.3. Point sur la création d'un Groupe d hoc pour suivre le développement d'un ouveau système d'information	7
5.4. Point sur la définition des maladies ciblées (maladies non listées par l'OMSA qui affectent la faune sauvage évaluation interne des maladies non listées)	7
5.5. Point sur WAHIS-WILD Beta	8
5.6. Rapport de situation sur les maladies de la faune sauvage	8
6. Mise à jour et évolution des lignes directrices des normes et des stratégies de réduction du risque	8
6.1. Consultation sur le "Passage en revue et analyse des maladies (causées par des agents infectieux ou des toxines) affectant la faune sauvage qui constituent potentiellement une menace pour la conservation de la sauvage"	8
6.2. Code sanitaire pour les animaux terrestres : discussion sur les possibilités de coordination lors du développement et de la révision du Code terrestre (programme de travail de la Commission du Code)	8
7. Développement et diffusion des connaissances scientifiques	9
7.1. Lignes directrices pour la réduction du risque d'émergence et de propagation des maladies à la faveur du commerce d'animaux sauvages et le long de la chaîne d'approvisionnement (version finale)	9
7.2. Analyse et évaluation des besoins des parties prenantes impliquées dans le commerce d'animaux sauvages et le long de la chaîne d'approvisionnement	9
7.3. Discussion sur un livre blanc / document de sensibilisation la relation entre la santé de la faune sauvage et de l'homme et la valeur intrinsèque de la faune sauvage	10
7.4. Définition de la santé de la faune sauvage – Point sur l'exercice Delphi et choix experts	10
8. Influenza aviaire hautement pathogène	10
8.1. Réflexions relatives à une déclaration spécifique sur la vaccination contre l'influenza aviaire et la faune sauvage	10
8.2. Réflexions sur la mise à jour des recommandations relatives à l'influenza aviaire et la faune sauvage	10
8.3. Project de l'OMSA concernant l'IAHP chez les mammifères – état des lieux	11
9. Divers	11
9.1. El Nino	11
10. Date de la prochain reunion	11
11. Adoption du rapport	11

Anexo I.Orden del día	12
Anexo II.Lista de participantes.....	14

1. Résumé

Le Groupe de travail a discuté des opportunités et des difficultés que rencontre le programme de l'OMSA pour la santé de la faune sauvage lorsqu'il s'agit d'aborder les priorités mondiales actuelles.

Le Groupe de travail a été informé des collaborations avec les partenaires internationaux suivants : l'Union internationale pour la conservation de la nature (*International Union for Conservation of Nature*, IUCN), la Convention pour le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES), la *Wildlife Disease Association* (WDA), et la Société pour la conservation de la vie sauvage (*Wildlife Conservation Society*, WCS) par le biais du Projet SNAPP. Le Groupe de travail a également été informé de l'état d'avancement de la consultation sur le « Passage en revue et analyse des maladies (causées par des agents infectieux et des toxines) affectant la faune sauvage qui constituent potentiellement une menace pour la conservation de la faune sauvage » ainsi que celui des Lignes directrices pour la réduction du risque d'émergence et de propagation des maladies à la faveur du commerce d'animaux sauvages et le long de la chaîne d'approvisionnement. Il en a pris connaissance et a formulé ses recommandations sur la relation entre santé humaine et santé de la faune sauvage ainsi que sur la future définition de la santé de la faune sauvage.

Le Groupe de travail a émis des commentaires, des suggestions et des recommandations à propos du Réseau de Centres collaborateurs pour la santé de la faune sauvage, à propos du Réseau des Points focaux nationaux de l'OMSA pour la faune sauvage, à propos des systèmes, actuels ou envisagés pour le futur, qui collectent les données de santé de la faune sauvage ainsi qu'à propos de la gestion de ces informations.

Le Groupe de travail a poursuivi sa collaboration avec la Commission du Code terrestre et a examiné le programme de travail de la Commission, programme qui décrit les travaux à mener, maintenant et dans le futur, pour développer et mettre à jour les chapitres du *Code terrestre*, dans l'objectif d'identifier les domaines où l'épidémiologie de la maladie mérite une révision et la prise en compte additionnelle de la faune sauvage.

Pour terminer, le Groupe de travail a fait une déclaration sur la vaccination contre l'influenza aviaire des espèces de haute valeur pour la conservation et sur le phénomène climatique El Nino. Il a également été informé du développement de la Stratégie mondiale pour la prévention et le contrôle coordonné de l'IAHP et fera ses recommandations lorsque la stratégie sera disponible.

2. Ouverture

La réunion du Groupe de travail de l'OMSA sur la faune sauvage (ci-après « Groupe de travail ») s'est tenue du 20 au 23 juin 2023 au Siège de l'OMSA à Paris, France et a été présidée par le Docteur William Karesh.

La Docteure Monique Eloit, Directrice générale de l'OMSA a souhaité la bienvenue aux membres du Groupe de travail. Elle a rappelé au Groupe de travail que plusieurs programmes importants incluant la faune sauvage avaient été initiés par l'OMSA ces dernières années, dont le Cadre en faveur de la santé de la faune sauvage ou le programme Une seule santé. Ces programmes mettent en lumière l'intérêt que l'OMSA porte à la faune sauvage dans le monde entier. De nombreux Membres considèrent encore toutefois que les maladies de la faune sauvage sont préoccupantes en raison de leurs répercussions potentielles sur la santé du bétail et des humains plutôt que pour la faune sauvage elle-même. Même si beaucoup de bonnes choses ont été réalisées, la Docteure Eloit a relevé que l'Organisation doit continuer à jouer un rôle de tête de file en devenant l'Organisation universelle pour la santé animale et inclure par conséquent tous les animaux. Pour ce faire, l'OMSA a dû élaborer des processus pour se préparer au futur. Normes et lignes directrices sont considérées comme des outils dotés d'un important potentiel pour contribuer au soutien des Membres ainsi qu'au développement ultérieur de ce processus, bien qu'il soit entendu que les outils et les mécanismes diffèrent selon l'objectif visé. Il est désormais reconnu qu'une définition de la santé animale incluant la santé de la faune sauvage pourrait être un outil utile pour aider les Membres à aller de l'avant. Des prises de position sur ce qui devrait être abordé dans les Normes ou les Lignes directrices concernant la faune sauvage ou sur la définition de la santé animale permettraient à l'OMSA de comprendre comment la faune sauvage est perçue par les Pays Membres et de définir le soutien à apporter aux Membres pour progresser dans le domaine de la faune sauvage. Définir les priorités de travail quant aux aspects sanitaires du commerce de la faune sauvage pourrait être une bonne manière d'avancer. Pour terminer, la Docteure Eloit a remercié les membres du Groupe de travail pour la clarté des recommandations faites à la suite de leur dernière réunion et les a encouragés à faire de même pour celle-ci.

Madame Sophie Muset a présenté un aperçu de la mise en œuvre du Cadre de l'OMSA en faveur de la santé de la faune sauvage. Le Groupe de travail a salué le fait que tous les objectifs de progression du Cadre qui avaient été définis ont été atteints et il a félicité l'équipe de l'OMSA travaillant sur la faune sauvage pour le travail accompli à ce jour.

3. Adoption de l'ordre du jour et désignation du rapporteur

La Docteure Marcela Uhart a été désignée rapporteur pour cette réunion. L'ordre du jour et la liste des participants figurent aux Annexes 1 et 2 respectivement.

4. Coordination et collaboration plurisectorielle

4.1. Réseau des Centres collaborateurs pour la faune sauvage

Le Docteur Dharmaveer Shetty a dressé un état des lieux, pour le Groupe de travail, du projet de mise sur pied d'un Réseau de Centres collaborateurs pour la santé de la faune sauvage. Ce réseau sera utilisé comme centre de ressources par l'OMSA pour poursuivre son objectif d'amélioration globale de la santé de la faune sauvage en ciblant les besoins des Membres. Ce réseau comprendra les Centres collaborateurs actuels de l'OMSA pour la santé de la faune sauvage ainsi que les Centres collaborateurs pour d'autres domaines et spécialités qui pourraient être intéressés. Le réseau disposera d'un programme de travail mais gardera suffisamment de flexibilité pour répondre rapidement aux besoins de l'OMSA et des Membres de l'OMSA. Il sera composé d'un secrétariat, d'une équipe dirigeante centrale pour la première année (un groupe central d'institutions/experts responsable de guider la mise sur pied du réseau et de conduire activement ses activités et ses réalisations durant la première année) et d'une assemblée générale. Le Docteur Shetty a informé le Groupe de travail que la première réunion de l'équipe dirigeante était planifiée pour le second semestre 2023.

Commentaires :

- Le Groupe de travail a suggéré que l'équipe dirigeante centrale définisse un plan de travail venant à l'appui des besoins et des intérêts de l'OMSA, de ses Membres et des objectifs du Cadre de l'OMSA en faveur de la santé de la faune sauvage.
- Le Groupe de travail a également souligné la nécessité de s'assurer de la contribution active des membres du réseau.
- Enfin, le Groupe de travail a suggéré que l'agenda de la première réunion de l'équipe dirigeante centrale soit harmonisé avec les termes de référence du réseau.

4.2. Réseau des Points focaux nationaux de l'OMSA pour la faune sauvage

Le Docteur Dharmaveer Shetty a fait le bilan, pour le Groupe de travail, des activités réalisées pour davantage développer et soutenir le réseau des Points focaux nationaux de l'OMSA pour la faune sauvage :

- Organisation et réalisation du sixième cycle de programmes de formation présentiels dans différentes régions dont (1) l'Afrique, (2) la région Asie-Pacifique et (3) les Amériques, le programme régional pour l'Europe (4) étant planifié pour la fin juin 2023.
- Des interactions régulières avec et entre les Points focaux nationaux pour la faune sauvage ont été amorcées par le biais de courriels d'information périodiques, selon une fréquence d'un ou deux par mois, de réunions parallèles, de rencontres individuelles (en présentiel ou à distance), des réseaux sociaux ou d'autres mécanismes.
- Termes de références pour les Points focaux nationaux pour la faune sauvage.
- Exploration des idées nouvelles et élaboration des fondements pour la mise en œuvre de ces idées afin d'animer ce réseau dans le futur.

Commentaires :

- Le Groupe de travail a pris note de ce bilan et a encouragé des interactions régulières entre l'OMSA et les Points focaux nationaux pour la faune sauvage. Le Groupe de travail a suggéré à l'OMSA de réfléchir à organiser des événements réguliers ou à produire des communiqués périodiques du type lettre d'information afin de permettre aux Points focaux nationaux pour la faune sauvage d'échanger leurs impressions sur la mise en œuvre d'activités en lien avec la santé de la faune sauvage.
- Le Groupe de travail a suggéré des modifications structurelles aux termes de référence proposés pour les Points focaux nationaux pour la faune sauvage : le déplacement de deux termes (Soutien aux Délégués de l'OMSA et Communication des données) en position principale, les termes restants venant ensuite comme autres termes.

4.3. Partenariat avec l'UICN

La version finale du Protocole d'accord et la dernière version du plan de travail entre l'UICN et l'OMSA ont été présentées au Groupe de travail.

Commentaires :

- Le Groupe de travail a reconnu qu'une collaboration avec l'UICN faciliterait l'accès aux autorités en charge de la faune sauvage avec lesquelles l'UICN travaille étroitement, et il a donc salué cette collaboration.
- Le Groupe de travail a pris note du plan de travail et a souligné l'importance de l'élaboration de lignes directrices communes avec l'UICN dans la mesure où elles toucheraient à la fois les autorités en charge de la faune sauvage et les services vétérinaires.

4.4. Partenariat avec la CITES

Le plan de travail a été présenté, pour information, au Groupe de travail.

Commentaires :

- Le Groupe de travail a suggéré qu'il soit envisagé de restructurer le plan de travail pour mettre l'accent, cette priorité étant très élevée, sur l'importance de résoudre les problèmes de transit des échantillons par-delà les frontières juridictionnelles pour les espèces listées.
- Une conversation séparée par courriel a eu lieu entre François Diaz et différents membres du Groupe de travail dans le but de récolter d'autres avis et des exemples révélateurs des difficultés rencontrées pour le transit d'échantillons diagnostiques et forensiques des espèces figurant aux Annexes I & II. La correspondance antérieure avait été jointe à titre de référence.

4.5. Partenariat avec la *Wildlife Disease Association*, WDA

Le Groupe de travail a été informé du dialogue continu avec la *Wildlife Disease Association*, WDA, en vue d'une collaboration future avec cette organisation. Cette collaboration inclut des communications régulières avec le Comité exécutif de la WDA ainsi que la participation de l'OMSA au comité scientifique de la prochaine conférence WDA européenne.

Commentaires :

- Le Groupe de travail a insisté sur la valeur d'un partenariat avec la WDA et sur l'importance d'explorer les voies permettant de faciliter ce partenariat.
- Pour atteindre cet objectif de partenariat, le Groupe de travail a recommandé à l'OMSA de continuer à formaliser un partenariat en organisant des réunions régulières avec le Comité exécutif de la WDA et, lorsque c'est possible, d'augmenter la communication et la collaboration avec d'autres sections de la WDA, p. ex. la section européenne.
- Le Groupe de travail a recommandé à l'OMSA de réfléchir à avoir une présence lors des futures Conférences internationales de la WDA afin de poursuivre le dialogue avec ses membres.

4.6. Relations de l'OMSA avec la WCS et le projet SNAPP

Le Groupe de travail a reçu des informations sur le projet SNAPP et il a exprimé son intérêt à continuer d'être informé de ses développements. Des inquiétudes ont été soulevées concernant les possibles chevauchements entre le projet SNAPP et le Cadre de l'OMSA en faveur de la santé de la faune sauvage.

5. Amélioration de la qualité de la collecte des données, de leur notification, de leur analyse et de leur utilisation

5.1. Point sur l'enquête concernant les systèmes d'information existants pour la gestion des données de santé de la faune sauvage

La Docteure Claire Cayol a fait le point sur l'enquête visant à évaluer l'utilité des systèmes actuellement utilisés pour la gestion des données et des informations de santé de la faune sauvage. L'enquête avait pour objectif de compiler des informations systématiques sur la conception, l'entretien, la flexibilité et l'utilisation actuelle des systèmes d'information existants pour la gestion des données relatives à la faune sauvage, en portant une attention particulière aux systèmes utilisés uniquement pour la saisie et la notification des données de santé de la faune sauvage. Ce

questionnaire serait envoyé aux responsables des systèmes d'information nationaux et régionaux et les informations récoltées contribueraient à la compréhension de l'écosystème actuel de gestion des données de la faune sauvage, ainsi qu'au développement d'une analyse de rentabilisation pour le futur système mondial d'information destiné à la gestion des données sanitaires de la faune sauvage. L'enquête a été finalisée et sa diffusion est imminente.

Commentaires :

- Le Groupe de travail a discuté l'approche : (1) l'existence d'un lien entre les Centres de référence et les personnes en charge des foyers de maladie dans la faune sauvage pourrait être utile ; (2) tout comme de disposer de différents niveaux d'accès au système pour les différentes catégories d'utilisateurs ; (3) les objectifs pourraient être reformulés et réorganisés pour être axés sur le commerce ; (4) le potentiel transfrontalier est généralement inconnu au moment de la collecte des informations – cet objectif peut être retiré ; (5) fournir un instrument pour saisir et différencier les informations validées des informations non validées ; (6) interroger les parties prenantes sur les objectifs de la collecte des données qu'ils ont identifiés ; (7) alimenter le système avec des données historiques afin d'augmenter son utilité avant utilisation ; (8) souligner la nécessité d'une stratégie de communication dédiée pour ce nouveau projet ; (9) inclure suivi et évaluation, en particulier du nombre d'utilisateurs du système ; (10) inclure un instrument permettant d'identifier les maladies extrêmement préoccupantes pour les Membres et de s'assurer que celles-ci ne soient pas intégrées dans la base de données sans l'approbation du vétérinaire en chef du Membre ; (11) envisager l'intégration d'outils d'apprentissage artificiel pour améliorer l'expérience utilisateur et l'utilisation du système ; (12) gouvernance et continuité du soutien sont considérés comme importantes et nécessitent d'être soigneusement pensées. Un modèle possible inclurait la gestion de l'externalisation par l'un des Centres collaborateurs ; (13) réfléchir à la valeur seuil pour cette opération : combien de pays doivent rapporter pour rendre le système opérationnel et utile ; (14) données et rapports pourraient être stratifiés selon les besoins des trois groupes de parties prenantes : commerce et accès au marché, zoonoses et conservation.
- Le Groupe de travail a également souligné la nécessité de faire la distinction entre une surveillance effectuée par un suivi ou au moyen d'une collecte de données, ainsi que de définir clairement les objectifs du système tout comme le rôle des contributions des utilisateurs pendant la conception et le développement du système.

5.2. Point sur l'enquête menée auprès des Points focaux nationaux

La Docteure Claire Cayol a informé le Groupe de travail de l'état d'avancement de l'enquête en ligne menée auprès des Points focaux nationaux et destinée à récolter des informations sur : (1) les stratégies nationales utilisées pour gérer les données de santé de la faune sauvage collectées par le biais de la surveillance, (2) le système optimal pour assister les pays dans la notification à l'OMSA, des informations relatives aux espèces aquatiques et terrestres et (3) les parties prenantes impliquées. Le questionnaire a été envoyée en juin aux Points focaux nationaux pour la notification des maladies animales, aux Points focaux nationaux pour la faune sauvage et aux Points focaux nationaux pour les animaux aquatiques.

Les résultats des deux enquêtes (enquête menée auprès des concepteurs des systèmes d'information et enquête auprès des Points focaux nationaux pour la faune sauvage) seront compilés par le Service de la préparation & résilience et soumis à l'examen du Groupe *ad hoc* pour la prochaine génération de système d'information sur la santé de la faune sauvage lors de sa première séance.

5.3. Point sur la création d'un Groupe *ad hoc* pour suivre le développement d'un nouveau système d'information

La Docteure Cayol a présenté les termes de référence, la liste des participants au futur Groupe *ad hoc* pour la prochaine génération de système d'information sur la santé de la faune sauvage et elle a informé le Groupe de travail que la première séance du Groupe *ad hoc* serait organisée au Siège de l'OMSA en septembre 2023.

Commentaires

- Le Groupe de travail a suggéré d'inclure des utilisateurs finaux (Points focaux nationaux pour la faune sauvage) dans la liste des participants, ainsi que quelques Délégués, y compris ceux de pays à revenu faible ou moyen.

5.4. Point sur la définition des maladies ciblées (maladies non listées par l'OMSA qui affectent la faune sauvage, évaluation interne des maladies non listées)

La Docteure Claire Cayol a présenté le travail de priorisation effectué pour les 54 maladies non listées en tenant compte des critères qui conduisent à l'extinction d'une espèce. Elle a aussi souligné les avantages de ne pas avoir une liste restrictive mais de permettre aux Membres de notifier tout événement de maladie/mortalité détecté.

Recommandations

- Le Groupe de travail a suggéré que ce travail soit appliqué à toutes les maladies identifiées lors de la consultation sur les maladies de la faune sauvage qui constituent potentiellement une menace pour la conservation de la faune sauvage. Il a relevé que d'ajouter le score des indicateurs de pondération peut faire perdre de vue le classement effectué sur la base des intérêts des différentes parties prenantes (zoonoses, conservation, commerce) et que l'outil pourrait être modifié et utilisé comme un module d'aide à la décision.

5.5. Point sur WAHIS-Wild Beta

La Docteure Jingwen Wang a présenté l'avancement du développement du système WAHIS-WILD Beta. WAHIS-WILD Beta fonctionnera comme solution temporaire pour aider les Membres à notifier les maladies non listées affectant la faune sauvage. Son lancement était prévu pour juin.

Commentaires

- Le Groupe de travail a été impressionné par le travail effectué avec le système WAHIS-WILD Beta et se réjouit de voir les données fournies à l'OMSA par l'intermédiaire de ce système.
- Le Groupe de travail a relevé qu'un changement de nom de ce système afin de le dissocier de WAHIS pourrait contribuer à réduire les répercussions involontaires sur le commerce.
- La Docteure Wang a remercié le Groupe de travail pour ses commentaires positifs et a fait remarquer que la différence entre WAHIS-WILD Beta et WAHIS avait fait l'objet de rappels systématiques dans les communications avec les Membres et que l'indépendance des deux systèmes avait été soulignée.

5.6. Rapport de situation sur les maladies de la faune sauvage

Le Docteur Paolo Tizzani a informé le Groupe de travail de l'évolution des rapports mensuels sur la situation mondiale des maladies de la faune sauvage, disponibles sur la page du site web de l'OMSA dédiée à la faune sauvage.

Commentaires

- Le Groupe de travail a fait quelques suggestions pour améliorer le format et les informations fournies dans ces rapports, notamment l'intérêt d'inclure un fichier excel permettant un accès libre aux données ou celui de préciser la période couverte par le rapport dans le titre.

6 Mise à jour & évolution des lignes directrices, des normes et des stratégies de réduction du risque

6.1 Consultation sur le « Passage en revue et analyse des maladies (causées par des agents infectieux ou des toxines) affectant la faune sauvage qui constituent potentiellement une menace pour la conservation de la faune sauvage »

Le Groupe de travail a été mis au courant de la consultation sur le « Passage en revue et analyse des maladies (causées par des agents infectieux ou des toxines) affectant la faune sauvage qui constituent potentiellement une menace pour la conservation de la faune sauvage » et il a pris connaissance des retards survenus pendant ce processus de consultation.

Recommandations :

- Le Groupe de travail a observé que ce travail serait bienvenu et se réjouit qu'il soit mené à bien, tout en étant conscient de la charge de travail et du risque qu'il ne soit pas finalisé dans les délais convenus. Le Groupe de travail a suggéré de réfléchir à en réduire l'ampleur.

6.2 Code sanitaire pour les animaux terrestres : discussion sur les possibilités de coordination lors du développement et de la révision du Code terrestre (programme de travail de la Commission du Code)

En février 2023, le président du Groupe de travail a rencontré la Commission du Code pour faire le point sur les résultats de la réunion du Groupe de travail de décembre 2022 ([Rapport de la Réunion de la Commission des normes](#))

[sanitaires pour les animaux terrestres de l'OMSA, février 2023](#)). Donnant suite à l'accord qui prévoit une collaboration étroite afin d'inclure les contributions du Groupe de travail en matière de santé de la faune sauvage lors du développement et de la révision du *Code terrestre*, le Docteur Francisco D'Alessio, du Secrétariat de la Commission du Code, a présenté le programme de travail de la Commission qui décrit les travaux à mener, maintenant et dans le futur, pour développer et mettre à jour les chapitres du *Code terrestre* et qui figurent dans le [Rapport de la Réunion de la Commission des normes sanitaires pour les animaux terrestres de l'OMSA, de février 2023](#). Le Groupe de travail a étudié le programme de travail et identifié les domaines où l'épidémiologie de la maladie mérite une révision et prise en compte additionnelle de la faune sauvage.

Il a été **CONVENU** que :

1. des membres du Groupe de travail seront à disposition pour commenter les Chapitres pertinents du *Code terrestre*, ceci faisant partie intégrante du processus de révision de chaque chapitre,
2. ces contributions seront prises en compte par la Commission du Code, au même titre que les autres contributions reçues,
3. compte tenu du grand nombre de maladies concernées et du fait que les tâches avancent à des rythmes différents et ne sont pas toutes actives, le Secrétariat se coordonnera avec le Groupe de travail pour assurer que les contributions soient soumises en temps utile.
4. La priorité du Groupe de travail sera de fournir des commentaires succincts à la Commission du Code pour qu'elle puisse les examiner lors de sa réunion de septembre 2023 pour les Chapitres qui ont déjà été distribués aux Membres de l'OMSA : Infection par le virus de la peste équine (Chapitre 12.1.), Infection par le virus de la fièvre aphteuse (Chapitre 8.8) et Maladie hémorragique du lapin (Chapitre 13.2).

7 Développement et diffusion des connaissances scientifiques

7.1 Lignes directrices pour la réduction du risque d'émergence et de propagation des maladies à la faveur du commerce d'animaux sauvages et le long de la chaîne d'approvisionnement (version finale)

Un état des lieux sur l'avancement des Lignes directrices de l'OMSA pour gérer les risques de maladies dans la faune sauvage faisant l'objet de commerce a été fait à l'attention du Groupe de travail. Ces Lignes directrices en sont au dernier stade de révision, l'objectif étant de leur donner un format plus facile à lire et à comprendre. Un processus de diffusion ciblant les Points focaux et d'autres parties prenantes clés est nécessaire.

Recommandations :

- Le Groupe de travail a suggéré d'utiliser et de cibler les médias sociaux, les Points focaux, les Délégués, les communiqués de presse de l'OMSA, les e-modules et les sessions de formation de l'OMSA, la lettre d'information de la WDA, les Membres de l'UICN, les Parties à la CITES, la GIZ, l'Alliance internationale et la Banque mondiale pour diffuser ces Lignes directrices à grande échelle.

7.2 Analyse et évaluation des besoins des parties prenantes impliquées dans le commerce d'animaux sauvages et le long de la chaîne d'approvisionnement

L'analyse et l'évaluation des besoins des parties prenantes impliquées dans le commerce d'animaux sauvages, le long de la chaîne d'approvisionnement, et dans la surveillance de la santé de la faune sauvage est une activité définie par le Cadre en faveur de la santé de la faune sauvage. Cette évaluation fait partie de l'exercice global visant à déterminer un référentiel sur lequel s'appuyer pour éclairer la prise de décision durant la mise en œuvre du programme. L'objectif de cet exercice est de déterminer les besoins des principales parties prenantes dans le but de comprendre les lacunes actuelles et les possibilités de collaboration sur les questions d'intérêt commun.

Un processus en deux étapes est prévu :

1. Identification et priorisation des parties prenantes et
2. Entretien d'évaluation des besoins (axé sur les parties prenantes définies comme prioritaires).

Cet exercice, basé sur la matrice de Mendelow (intérêt vs pouvoir/influence), a identifié des parties prenantes clés internes (personnel du Siège, Délégués, Représentants régionaux, Centres collaborateurs ou membres du Groupe de travail) et externes (bailleurs de fonds, organisations intergouvernementales, organisations non

gouvernementales, monde académique, Traité, plateformes, grand public et activistes), classées selon leur pouvoir élevé/intérêt élevé, pouvoir élevé/intérêt faible, pouvoir faible/intérêt élevé ou pouvoir faible/intérêt faible. L'étape suivante consistera à interviewer les parties prenantes clés identifiées (planifié pour l'été 2023) afin de (1) comprendre leurs attentes vis-à-vis de l'OMSA et (2) identifier leurs besoins pour comprendre les lacunes actuelles et les possibilités de collaboration.

7.3 Discussion sur un livre blanc / document de sensibilisation : la relation entre la santé de la faune sauvage et des humains et la valeur intrinsèque de la faune sauvage

Le Groupe de travail s'est vu présenter le résumé d'une revue de la littérature, rédigé sous forme d'un livre blanc sur la relation entre la santé de la faune sauvage et des humains et la valeur intrinsèque de la faune sauvage. Ce document fait actuellement l'objet d'une révision interne et sera transmis à la DG et au chef du Service de la communication de l'OMSA. Des avis ont été demandés pour une stratégie de publication.

Le Groupe de travail a souligné que ce document n'apporte aucun concept nouveau et que, dans sa forme actuelle, il sera difficile de le faire publier dans un journal scientifique à haut facteur d'impact. Néanmoins, une publication sous forme d'article d'opinion ou de point de vue qui mette en évidence le rôle de l'OMSA serait utile. Les journaux "Transboundary Animal Diseases", "CABI One Health", "Ecohealth", "Journal of Wildlife Diseases", "WOAH technical journal" ou "Human Dimension of Wildlife" pourraient entrer en ligne de compte. Une publication dans le cadre de la revue technique de l'OMSA pourrait cependant être extrêmement utile au vu du contenu et offrirait les avantages de cibler un public clé et de paraître rapidement.

7.4 Définition de la santé de la faune sauvage – Point sur l'exercice Delphi et choix des experts

Le Groupe de travail a été informé d'un changement de stratégie en optant pour une définition générale de la santé animale plutôt que l'approche précédemment présentée qui consistait à définir la santé de la faune sauvage. L'opportunité de marketing que constitue, pour présenter ce projet, la Session générale du 100^e anniversaire de l'OMSA a été soulignée. Les étapes de mise en œuvre possibles ont été présentées : exposé de position, thème technique ou forum sur les animaux.

Recommandation

- Le Groupe de travail a rappelé que la santé humaine est définie dans la constitution de l'OMS et il a souligné la nécessité d'une approche similaire.

8 Influenza aviaire hautement pathogène

8.1 Réflexions relatives à une déclaration spécifique sur la vaccination contre l'influenza aviaire des espèces de haute valeur pour la conservation

La Docteure Samantha Gibbs, du Système des Réserves fauniques nationales de l'U.S. Fish and Wildlife Service, a fait une présentation au Groupe de travail sur l'argumentaire, la justification et le processus de décision et d'approbation inter-organisations pour entreprendre la vaccination off-label d'urgence contre l'IAHP chez le condor de Californie, une espèce en danger critique d'extinction, en incluant les individus vivant en liberté.

Compte tenu des préoccupations mondiales concernant l'influenza aviaire et son impact potentiel sur la faune sauvage, il a été convenu que le Groupe de travail préparerait une brève déclaration sur les réflexions relatives à la vaccination d'urgence des espèces de haute valeur pour la conservation. Le document sera transmis à la Commission scientifique et à l'OFFLU (ainsi qu'à tous les services concernés de l'OMSA au besoin) et restera cohérent par rapport aux orientations précédemment fournies.

8.2 Réflexions sur la mise à jour des recommandations relatives à l'influenza aviaire et à la faune sauvage

Le Docteur Gounalan Pavade a présenté les recommandations et la résolution adoptées par l'Assemblée lors du récent Forum de la santé animale entièrement consacré à l'influenza aviaire dans le cadre de la Session générale de l'OMSA, en mai 2023. Le Docteur Pavade a souligné que la résolution recommande que l'OMSA surveille de près l'évolution de l'écologie des virus de l'influenza aviaire faiblement pathogène (IAFP) et de l'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP), de l'épidémiologie, de l'échantillonnage validé et des méthodes de diagnostic, afin de s'assurer que les normes de l'OMSA soient actualisées selon les données scientifiques les plus récentes, et il a invité le Groupe de travail à signaler tous les besoins et soucis relatifs à la faune sauvage.

Le Groupe de travail a été mis au courant de la révision et de la mise à jour de la Stratégie mondiale pour la prévention et le contrôle de l'IAHP. Cette stratégie, en cours de préparation, est menée par la task force du GF-TAD pour l'influenza aviaire et sera soumise au Groupe de travail pour commentaires.

Un bilan à propos du groupe de travail de l'OFFLU sur la faune sauvage a également été présenté.

Commentaires et recommandations :

- Le Groupe de travail a remercié les orateurs pour leur présentation et pour cette occasion de s'exprimer. Il a souligné l'évolution de la situation de l'IAHP et son importance pour la conservation de la faune sauvage. Le Groupe de travail a soutenu les recommandations et la résolution adoptées lors de la Session générale, en particulier quant à l'importance de la surveillance et de la notification des cas d'IAHP dans la faune sauvage. Il a toutefois été observé qu'il semble y avoir des incohérences entre les recommandations et la résolution adoptées lors de la Session générale et les articles du Code terrestre relatifs à la surveillance et à la notification de l'IAFP, incohérences qu'il conviendra de résoudre.
- Le Groupe de travail s'est proposé pour passer en revue la stratégie mondiale pour l'IAHP du GF-TAD et pour la commenter.
- Le Groupe de travail a exprimé son soutien à l'OFFLU et a désigné l'une de ses membres, Marcela Uhart, pour rejoindre le groupe technique de l'OFFLU pour l'IA dans la faune sauvage.

8.3 Projet de l'OMSA concernant l'IAHP chez les mammifères marins – état des lieux

Les démarches entreprises au cours des derniers mois pour fournir une orientation sur la réponse aux foyers d'IAHP chez les mammifères marins ont été présentées au Groupe de travail. Le Groupe de travail a discuté des options et des étapes suivantes.

Recommandation :

François Diaz se mettra en contact avec les Centres collaborateurs pour les mammifères marins et sollicitera de leur part un guide pratique concis (5 pages environ), axé sur la sécurité biologique, le prélèvement des échantillons et l'élimination des carcasses, pour la réponse sur le terrain aux foyers d'IAHP chez les mammifères marins. Le Groupe de travail révisera ce document d'orientation avant qu'il ne soit transmis aux autres parties prenantes clés, tel que le Comité scientifique pour les maladies préoccupantes de la Commission internationale baleinière (dirigé par la Docteure Raphaela Stimelmayer).

9 Divers

9.1 El Niño

Les impacts prévus d'El Niño sur le climat en termes de mortalité dans la faune sauvage ont été discutés. L'expérience commune du Groupe de travail est que le phénomène El Niño s'accompagnera, vers la fin de l'année civile, d'épisodes de mortalité massive dans la faune sauvage, comme cela avait été le cas sur la côte ouest de l'Amérique du Sud ou, associé à la sécheresse, dans le sud de l'Afrique.

Le Groupe de travail a convenu qu'un bref rapport à propos de cet effet pourrait être utile et il préparera un court document dont la distribution aux Délégués pourra être envisagée par l'OMSA.

10 Date de la prochaine réunion

Le Groupe de travail a proposé que sa prochaine réunion se tienne du mardi 28 novembre au vendredi 1^{er} décembre 2023.

11 Adoption du rapport

Le rapport a été adopté par le Groupe de travail.

.../Annexes

Annexe I.

Ordre du jour adopté

RÉUNION DU GROUPE DE TRAVAIL DE L'OMSA SUR LA FAUNE SAUVAGE

Paris (France), du 20 au 23 juin 2023

1. **Ouverture**
 2. **Adoption de l'ordre du jour et désignation du rapporteur**
 3. **Coordination et collaboration plurisectorielle**
 - 3.1. Réseau des Centres collaborateurs pour la faune sauvage
 - 3.2. Réseau des Points focaux nationaux de l'OMSA pour la faune sauvage
 - 3.3. Partenariat avec l'IUCN
 - 3.4. Partenariat avec la CITES
 - 3.5. Partenariat avec la WDA
 - 3.6. Relations de l'OMSA avec la WCS et le projet SNAPPS
 4. **Renforcement des capacités de gestion de la santé de la faune sauvage**
 - 4.1. Point sur le développement d'e-modules (supports de formation)
 - 4.2. Compétences et termes de référence pour les Points focaux pour la faune sauvage
 5. **Amélioration de la qualité de la collecte des données, de leur notification, de leur analyse et de leur utilisation**
 - 5.1. Point sur l'étude concernant les systèmes d'information existants pour la gestion des données de santé de la faune sauvage
 - 5.2. Point sur l'enquête menée auprès des Points focaux nationaux (pour la faune sauvage, les animaux aquatiques et la notification) concernant les besoins relatifs aux données sanitaires de la faune sauvage
 - 5.3. Point sur la création d'un Groupe *ad hoc* pour suivre le développement d'un nouveau système d'information
 - 5.4. Point sur la définition des maladies ciblées (maladies non listées par l'OMSA qui affectent la faune sauvage, évaluation interne des maladies non listées)
 - 5.5. Point sur WAHIS-Wild Beta
 - 5.6. Rapport de situation sur les maladies de la faune sauvage
 6. **Révision & évolution des lignes directrices, des normes et des stratégies de réduction du risque**
 - 6.1. Consultation sur le "Passage en revue et analyse des maladies (causées par des agents infectieux ou des toxines) affectant la faune sauvage qui constituent potentiellement une menace pour la conservation de la faune sauvage"
 - 6.2. Code sanitaire pour les animaux terrestres : discussion sur les possibilités de coordination pour le développement et la révision du *Code terrestre* (programme de travail de la Commission du Code)
 7. **Développement et diffusion des connaissances scientifiques**
 - 7.1. Lignes directrices pour la réduction du risque d'émergence et de propagation des maladies à la faveur du commerce d'animaux sauvages et le long de la chaîne d'approvisionnement (version finale)
-

-
- 7.2. Analyse et évaluation des besoins des parties prenantes impliquées dans le commerce d'animaux sauvages et le long de la chaîne d'approvisionnement
 - 7.3. Discussion sur un livre blanc / document de sensibilisation : la relation entre la santé de la faune sauvage et de l'homme & la valeur intrinsèque de la faune sauvage
 - 7.4. Définition de la santé de la faune sauvage – Point sur l'exercice Delphi et choix des experts
 8. **Influenza aviaire hautement pathogène**
 - 8.1 Réflexions relatives à une déclaration spécifique sur la vaccination contre l'influenza aviaire des espèces de haute valeur pour la conservation
 - 8.2 Réflexions sur la mise à jour des recommandations relatives à l'influenza aviaire et la faune sauvage.
 - 8.3 Projet de l'OMSA concernant l'IAHP chez les mammifères marins – état des lieux
 9. **Divers**
 10. **Date de la prochaine réunion**
 11. **Adoption du rapport**
-

Annexe II.

Liste des participants

RÉUNION DU GROUPE DE TRAVAIL DE L'OMSA SUR LA FAUNE SAUVAGE

Paris, 20 au 23 juin 2023

MEMBRES

Dr William B. Karesh (Président)
Executive Vice President for Health and
Policy EcoHealth Alliance / Wildlife
Trust
520 Eighth Avenue, Suite 1200
New York, NY. 10018
ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

Dr Markus Hofmeyr
Directeur du Rhino Recovery Fund
Wildlife Conservation Network
209 Mississippi Street
San Francisco CA
USA
Basé en Afrique du Sud

Prof. Koichi Murata
Department of Wildlife Science
College of Bioresource Sciences
Nihon University
1866 Kameino, Fujisawa
Kanagawa 252-8510
JAPON

Dr Jonathan Sleeman
Science Advisor, Wildlife Health and
Ecology
US Geological Survey
US Department of Interior
Madison, Wisconsin 53711
ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

Dr Rupert Woods
Chief executive officer at Wildlife
Health Australia
Suite E 34 Suakin Drive
Mosman, NSW 2088
AUSTRALIE

Dr Marcela Uhart
Latin America Program
One Health Institute
School of Veterinary Medicine
University of California, Davis
Los Alerces 3376
Puerto Madryn, Chubut (9120)
ARGENTINE

OBSERVATEURS

Dr Misheck Mulumba
ARC-Ondertsepoort Veterinary Institute
Private Bag X5
Onderstepoort
Pretoria, 0110
AFRIQUE DU SUD

SIÈGE DE L'OMSA

Dr Keith Hamilton
Chef
Service de la préparation et de la
résilience

Dr Paolo Tizzani
Epidémiologiste
Service d'information et d'analyse
de la santé animale mondiale

Dr François Diaz
Coordinateur scientifique pour les
abeilles et la faune sauvage
Service de la préparation et de la
résilience

Dr Tiggy Grillo
Coordinatrice scientifique
Service de la préparation et de la
résilience

Ms Sophie Muset
Coordinatrice de programme
Service de la préparation et de la
résilience

Dr Dharmaveer Shetty
Coordinateur – Réseaux fauniques
Service de la préparation et de la
résilience

Dr Claire Cayol
Gestionnaire de l'information
Service de la préparation et de la
résilience

© Organisation Mondiale (OMSA), 2023

Le présent document a été préparé par des spécialistes réunis par l'OMSA. En attendant son adoption par l'Assemblée mondiale des Délégués de l'OMSA, les points de vue qui y sont exprimés traduisent exclusivement l'opinion de ces spécialistes.

Toutes les publications de l'OMSA sont protégées par la législation internationale sur le droit d'auteur. La copie, la reproduction, la traduction, l'adaptation et/ou la publication d'extraits dans des revues, des documents, des ouvrages, sur des supports électroniques ou tout autre support destiné au public, à des fins informatives, pédagogiques ou commerciales, requièrent l'autorisation écrite préalable de l'OMSA.

Les désignations et dénominations employées ainsi que la présentation des données de la présente publication ne reflètent aucune prise de position de l'OMSA quant au statut juridique de quelque pays, territoire, ville ou région que ce soit, à leurs autorités, aux délimitations de leur territoire ou au tracé de leurs frontières.

La responsabilité des opinions exprimées dans les articles signés incombe exclusivement à leurs auteurs. La mention d'entreprises ou de produits de fabricants spécifiques, qu'ils soient ou non brevetés, ne signifie pas qu'ils bénéficient d'une approbation ou d'une recommandation de l'OMSA de préférence à d'autres de nature similaire qui ne seraient pas mentionnés.
